

Le 3 décembre 2020

Objet : Vingt-huitième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

La période des Fêtes est à notre porte et le personnel du Manoir des pionniers s'est engagé à aider les résidents à demeurer en contact avec leurs proches. Cela dit, nous aimerions partager les mises à jour suivantes avec vous :

Les visites avec vos proches

Les membres de la famille et les amis qui désirent visiter un résident durant la période des Fêtes sont encouragés à organiser leur visite le plus tôt possible. Tant qu'il n'y aura aucune éclosion dans le foyer, jusqu'à deux (2) personnes (y compris les personnes soignantes) pourront visiter un résident à la fois. Les visites désirées les 25, 26, 27 et 28 décembre doivent être organisées avant midi le 24 décembre. Les visites désirées le 31 décembre et les 1, 2 et 3 janvier doivent être organisées avant 17 h le 30 décembre. Toutes les visites générales doivent être organisées à l'avance en vue d'être tenues durant les heures disponibles, soit de 10 h à 11 h 30, de 14 h à 16 h 30 ou encore de 18 h 30 à 20 h. Pour organiser une visite, communiquez avec le foyer au 705 566-4282, poste 3225, ou à pmcommunications@greatersudbury.ca. Pour l'instant, toutes les visites doivent avoir lieu dans les chambres des résidents. Il est impossible de réserver une salle à manger privée, un salon ou un solarium à cette fin. Toutes les personnes soignantes et les visiteurs généraux doivent **fournir une preuve** qu'ils ont obtenu des résultats négatifs à un test de dépistage de la COVID-19 au cours des quatorze (14) jours précédant leur visite et attester de vive voix qu'ils n'ont obtenu aucun résultat positif par la suite. Comme preuve, nous acceptons une copie papier (c.-à-d. une version imprimée) des résultats négatifs à un test de COVID-19 ou encore une copie numérique de ceux-ci (c.-à-d. les résultats montrés sur un appareil mobile, présentant le nom de la personne, la date du test et les résultats obtenus). Le Manoir des pionniers ne recueillera pas et ne conservera pas les renseignements médicaux des personnes soignantes essentielles; chaque personne soignante a pour responsabilité de montrer une preuve des résultats négatifs. Veuillez partager cette information avec les autres membres de la famille et les amis qui prévoient visiter le foyer durant la période des Fêtes.

Courrier et messages vidéo

Les membres de la famille et les amis désirant envoyer une carte et/ou un colis à un résident peuvent l'envoyer à l'adresse suivante :

Nom du résident
Numéro de la chambre
Manoir des pionniers
960, avenue Notre Dame, unité A
Sudbury (Ontario) P3A 2T4

Les cartes virtuelles et les messages vidéo sont toujours appréciés. Veuillez les acheminer à pmcommunications@greatersudbury.ca. Les messages écrits seront imprimés et livrés à vos proches et les messages vidéo leur seront montrés au moyen d'une tablette. Afin de garantir que vos proches reçoivent vos messages avant Noël, veuillez envoyer ceux-ci avant 17 h le 23 décembre.

Services de coiffure

Les services de coiffure sont disponibles tout au long de la période des Fêtes. Pour prendre rendez-vous, veuillez appeler le Salon de coiffure au 705 566-4282, poste 3207.

Offres de la période des Fêtes des Services d'alimentation

Cette année, nous ne sommes pas en mesure d'offrir aux familles l'occasion d'acheter des billets en vue de partager un repas de Noël avec leurs proches. Le Bistro continue d'offrir uniquement des repas à emporter pour les résidents et le personnel. Le menu de la période des Fêtes comprendra de nombreux plats des Fêtes, y compris de la tourtière, des pirogui, des cigares au chou et un repas de Noël avec tous ses accompagnements traditionnels. La veille du jour de l'An, les résidents pourront profiter de notre bien-aimé menu sur le thème du buffet chinois!

Les visiteurs peuvent apporter de la nourriture et des boissons au résident qu'ils visitent. Veuillez vous assurer que la nourriture et les boissons n'ont pas besoin d'être réchauffer, puisque nos fours à micro-ondes ne sont actuellement pas disponibles. Les résidents et les membres de la famille peuvent aussi commander de la nourriture à être livrée au foyer. Toute personne commandant de la nourriture auprès d'un service de livraison ou de plats à emporter doit payer à l'avance pour sa commande. Il est interdit de payer pour une livraison en espèces, par carte de débit ou par carte de crédit à l'entrée principale. Les commandes prépayées seront acceptées par le préposé au dépistage à l'entrée principale, puis livrées aux résidents dans leur aire résidentielle. Il est interdit aux visiteurs d'enlever leur masque durant leur visite. Par conséquent, il leur est aussi interdit de manger ou de boire quelque chose durant leur visite au Manoir des pionniers.

Enrichissement de la vie

L'équipe d'enrichissement de la vie planifie de nombreux programmes et activités qui adoucissent le quotidien de nos résidents. Tous les programmes respectent les lignes directrices de lutte contre la COVID-19, y compris les règles d'éloignement social et les pratiques de prévention et de contrôle des infections. Les rassemblements sociaux spéciaux, prévus la veille de Noël et la veille du jour de l'An, comprendront de la nourriture et des boissons festives, ainsi que des occasions de partager des traditions familiales et des souvenirs de la période des Fêtes.

Tout au long du mois de décembre, de la musique de Noël sera diffusée dans le Parc d'hiver. De même, des groupes scolaires et communautaires préparent actuellement des cartes et des messages de Noël pour les résidents. Grâce à la générosité de nombreuses personnes dans la communauté, le Manoir des pionniers participe au programme « Jouez le rôle de père Noël auprès d'une personne âgée » pour les résidents qui n'ont aucune famille.

Frais d'hébergement

La semaine dernière, le ministère des Soins de longue durée a procuré une mise à jour sur les frais d'hébergement. L'augmentation annuelle du taux de co-paiement des résidents dans les foyers de soins de longue durée a été suspendue pour le cycle entier de 2020-2021 (qui s'échelonne du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021). Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez consulter le bulletin d'information ci-joint.

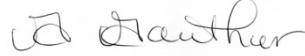


Nous vous remercions pour votre soutien continu. Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur



Glenda Gauthier
Gestionnaire des soins aux résidents



D^r Maurice St. Martin
Directeur médical

- c. c. Conseiller René Lapierre, président du Comité des services communautaires
Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire
Dianna Foster et Terry Martyn – Conseil des familles
Denise Burke – Conseil des résidents